

Opérations immobilières réalisées en 2008 - Rapport de synthèse

M. l'Adjoint LOYAT, Rapporteur : Conformément aux dispositions de l'article L. 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, un bilan annuel des acquisitions et cessions effectuées sur le territoire communal doit être présenté au Conseil Municipal.

De manière générale, les opérations immobilières réalisées par la commune concernent l'amélioration de la voirie communale, l'implantation ou l'extension d'activités économiques, la production de logements sociaux et la poursuite des objectifs identifiés dans le «projet urbain» de Besançon.

En 2008, les transactions engagées ont visé plus particulièrement à :

- améliorer la voirie publique et optimiser la qualité des divers modes de déplacements :

Cela a nécessité de renforcer les voies existantes en terme de fluidité et de sécurité (alignements, chemins piétons) et de disposer de la maîtrise foncière des sols pour des projets nouveaux d'aménagement (acquisition d'une maison d'habitation boulevard Diderot pour l'aménagement du Boulevard Est : 178 500 €). A noter que dix acquisitions ont été réalisées dans le cadre de mises à l'alignement, pour une surface totale de 12 a 75 ca.

- permettre la production de logements :

La commune a notamment cédé 2 696 m² de terrain à GBH, chemin des Journaux, en vue de la réalisation d'une opération de logements sociaux. Elle a également procédé à des réorganisations de foncier avec NEOLIA nécessaires à la mise en oeuvre d'opérations de renouvellement urbain.

- constituer des réserves foncières :

La commune a poursuivi la constitution de réserves foncières sur des secteurs sensibles (acquisition à la SAFER, chemin de Valentin, d'une propriété agricole d'une superficie de 7 ha 68 a 93 ca - acquisition à VNF d'un parc d'une surface de 2 ha 40 a 57 ca, chemin de Halage de Casamène au prix de 91 656 €...), ou dans des opérations d'urbanisme majeures (acquisition du garage Bernard situé dans le périmètre du PRU de Planoise pour un montant de 186 000 €).

Cette politique foncière a généré des acquisitions pour un montant de 1 891 443,40 € et des aliénations pour un montant de 1 404 621,00 €.

ACQUISITIONS - DELIBERATIONS 2008

Identité	Adresse	Réf. Cadastres	Montant	Date Délibération
ETAT	rue de Dole	DW n° 27	21 762,00 €	07/02/2008
LANZA-LEVY Odette	chemin de la Malate	IV n° 1-8 IT n° 15-16 K n° 21-22-23-24-25	70 000,00 €	22/05/2008
NEOLIA	place des Tilleuls	BX n° 141-146-150-153-154	1,00 €	22/05/2008
ETAT	chemin de Halage de Casamène	DP n° 22-39	91 656,00 €	22/05/2008
GUINCHARD Joseph	12 chemin de Palente	CD n° 182	178 500,00 €	22/05/2008
SAFER	64 chemin de Valentin	OT n° 76-78-79-81-82-120-203-80	540 000,00 €	22/05/2008
CUPIILLARD Dominique	22 boulevard Diderot	CT n° 322	175 000,00 €	22/05/2008
MARCHAND Paulette	chemin d'Avanne à Velotte	LO n° 59	13 000,00 €	22/05/2008
DODANE Laurent	avenue de Montrapon	HX n° 33	44 500,00 €	26/06/2008
BOUHADDI Noureddine	9 chemin de Serre	NO n° 60	7 865,00 €	25/09/2008
ETAT	rue Madeleine Brès	MY n° 226-229-232-235-238-241-249- 252-255-258-261-264-266- 268-270	13 378,00 €	25/09/2008
SNCF	rue Nicolas Bruand	BH n° 195-196	151 000,00 €	25/09/2008
CONSEIL REGIONAL	9 rue de Pontarlier	AK n° 120-123	250 000,00 €	25/09/2008
LORUSSO Pasquale	chemin de Selle	BV n° 432	1 100,00 €	25/09/2008
MERCIER Gilberte	3 rue Lanchy	BN n° 150	120 000,00 €	06/11/2008
Copropriété les Peintres	21 rue Blaise Pascal	EK n° 336p	1,00 €	06/11/2008
GAUTHEROT / MASSON	chemin du Clos Paillard	OW n°55p	-€	06/11/2008
SEDD	Marché Beaux Arts - Lot n° 8	AE n° 138	1,00 €	11/12/2008
SAFER	chemin des Essarts	OT n° 16-17	1 678,40 €	11/12/2008

Identité	Adresse	Réf. Cadastres	Montant	Date Délibération
Société d'Aménagement de la Mouillère	rue Edouard Droz	CX n° 211-220-221-222-223-224-238-239	1,00 €	11/12/2008
GARAGE BERNARD	rue Léonard de Vinci	EP n° 102	186 000,00 €	délibération de principe
ETAT	chemin de la Malate	KL n° 32-33-37	26 000,00 €	délibération de principe
ACQUISITIONS A TITRE GRATUIT				
Consorts LOCATELLI	chemin des Essarts	OW n° 248-323-325	-€	délibération de principe
NEOLIA	15bd Léon Blum	BK n° 231	-€	délibération de principe
NEOLIA	rue Francis Clerc	BK n° 42	-€	délibération de principe
NEOLIA	7 rue des Justices	HV n° 298	-€	délibération de principe
ORLANDI Pascal	31 chemin de la Chaille	MV n° 16	-€	délibération de principe
SCI LES OLIVIERS	rue Gay Lussac	EY n° 13-14	-€	délibération de principe
FOURNIER Dimitri	10 chemin Marguerite Marchand	NP n° 90p	-€	délibération de principe
LAUNAY Philippe	chemin des Ragots	CZ n° 145	-€	délibération de principe
Consorts VIEILLE	chemin de Bonnay	PY n° 386	-€	délibération de principe
FUSY Nicole	rue de la Fontaine	CS 156	-€	délibération de principe
DUVERNOY Henri	chemin de Bonnay	PY n° 395-396-397	-€	délibération de principe
TOTAL			1 891 443,40 €	

ALIENATIONS - DELIBERATIONS 2008

Identité	Adresse	Réf. Cadastres	Montant	Date Délibération
OUDET / AYMONIER	rue du Capitaine Arrachart	CT n° 292	- €	07/02/2008
SDIS	avenue Mitterrand	DT n° 14	1,00 €	03/04/2008
NEOLIA	Cités de la Bouloie	BX n° 141-146-150-153-154		22/05/2008
MAIRE Jean	chemin de Vieille	RS n° 135	9 600,00 €	22/05/2008
EPF	Thise	E n° 321	5 642,00 €	22/05/2008
SCI MIDECA	22 chemin de l'Espérance	DP	900,00 €	25/09/2008
Mairie AMAGNEY	Champs de Mont AMAGNEY	C n°485p	21,00 €	25/09/2008
TRONCIN Claude	Champs de Mont AMAGNEY	C n°485p	1 100,00 €	25/09/2008
SYLVESTER Pascal	Champs de Mont AMAGNEY	C n°485p	356,00 €	25/09/2008
Copropriété 145 garages	rue Tristan Bernard	CL n° 232	1,00 €	06/11/2008
GBH	chemin des Journaux	DR n° 31	102 000,00 €	11/12/2008
SARL TEXO	chemin du Fort des Montboucons	NR n° 107	50 000,00 €	11/12/2008
Mutualité Française du Doubs	rue du Chasnot	BO n° 46	1 200 000,00 €	06/11/2008
BALLET Frédéric	chemin des Echenoz de Velotte	IN n° 325	35 000,00 €	06/11/2008
TOTAL			1 404 621,00 €	

ECHANGES

Identité	Adresse	Réf. Cadastreales	Montant	Date Délibération
Copro / Binetruy	rue de Dole	* La copropriété cède à la Ville 187 m ² à prendre dans les parcelles LX n° 140 et 141 * La Ville cède 187 m ² à prendre dans la parcelle LX n° 149		25/09/2008
EDIFIPIERRE	rue Marguerite Marchand	* La Société EDIFIPIERRE cède à la Ville 1 088 m ² à prendre dans la parcelle NP n° 89 * La Ville cède 1 088 m ² à prendre dans la parcelle NP n° 206		22/05/2008
NEOLIA	rue de Cologne	* NEOLIA cède à la Ville 1 843 m ² à prendre dans les parcelles EO n° 152-153-154-155 * La Ville cède 2 217 m ² dans la parcelle EO n° 471 et dans du terrain issu du domaine public		11/12/2008

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte de ce rapport de synthèse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, prend acte de ce rapport.

Récépissé préfectoral du 25 mai 2009.